

RÈGLEMENT

1. PARTICIPATION

Peuvent participer à la marche les personnes civiles ou militaires luxembourgeoises et étrangères des deux sexes sans limite d'âge. **Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Le marcheur participe à l'événement à son risque personnel!** La marche se fait en quatre catégories:

CAT I	2 x 40 km	= 80 km	10 €
CAT II	2 x 20 km	= 40 km	10 €
CAT III	1 x 20 km	= 20 km	10 €
CAT IV	1 x 12 km	= 12 km	1 €

Dans les catégories I, II et III la participation peut se faire soit individuellement, soit en groupe. Dans la catégorie IV la participation se fait individuellement.

2. INSCRIPTION DANS LE CATÉGORIES I, II et III

Chaque participant ou chef de groupe doit envoyer la fiche d'inscription officielle à l'organisation **avant le 15 mai de l'année courante.** Possibilité d'inscription sur place le jour de la marche.

3. TAXE D'INSCRIPTION

La taxe d'inscription doit être versée sur le compte bancaire suivant :
avant le 15 mai de l'année courante:

Banque:	BGL
Code BIC:	BGLLLULL
No Compte:	IBAN LU 10 0030 8301 4250 0000
Au nom de:	S.M.A. DIEKIRCH

**La quittance de paiement doit être présentée au départ.
La taxe d'inscription n'est pas remboursable.**

4. INSCRIPTION DANS LA CATÉGORIE IV – 12 km

L'inscription et le paiement se font **uniquement le jour de la marche** au bureau de départ.

5. BUREAU DE DÉPART

La distribution des cartes de contrôle se fera au bureau de départ installé près du Complexe culturel « Al Seeërei » (rue de l'Industrie – DIEKIRCH) aux jours et heures suivants :

Vendredi	14:00 – 20:00 hrs
Samedi	06:45 – 13:00 hrs
Dimanche	06:45 – 13:00 hrs

6. HORAIRES DE DÉPART

Samedi et dimanche:

Cat I	Cat II – III – IV
07:00 – 09:00 hrs	07:00 – 13:00 hrs

7. ARRIVÉE

Samedi et dimanche : avant 17 :00 heures.

Le bureau pour la remise des médailles ferme à 17 :15 heures.

Les cartes de contrôle doivent être validées à l'arrivée.

8. CONTRÔLES

Des points de contrôle fixes ainsi que des contrôles inopinés par les responsables du parcours sont prévus le long du parcours. Les itinéraires sont balisés par les flèches suivantes.

9. PREMIERS SOINS ET RAVITAILLEMENT

Un service de premiers soins sera organisé sur le parcours et à l'arrivée. Des boissons froides et/ou chaudes sont distribuées gratuitement.

10. INFORMATIONS

**Section de Marche de l'Armée
Caserne Grand-Duc JEAN
B.P. 199
L-9202 DIEKIRCH**

Tel: **352 26 809 – 421
Tel: **352 26 809 – 599
Fax: **352 26 803 418
e-mail: sma@cm.etat.lu
web: www.marche.lu

Informations sur hôtels

**Syndicat d'Initiative et du Tourisme Diekirch
3, place de la Libération
L-9255 DIEKIRCH**

Tel: **352 80 30 23
Fax: **352 80 27 86
e-mail: tourisme@diekirch.lu
web: www.tourisme.diekirch.lu